MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

amU
Aix Marseille Université

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE AIX MARSEILLE, session 2026

Le président de l'Université d'Aix Marseille ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE AIX MARSEILLE, au titre de l'année 2026 :

Monsieur BOS Pierre, administrateur de l'education nationale,de l'enseignement supérieur e, président, Aix Marseille Université, Marseille.
Monsieur VOGEL Damien, igr, vice-président, Aix Marseille Université, Marseille.
Madame BLANC Christelle, attachée d'administration de l'etat hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Grenoble, Villefontaine.
Monsieur TENTORINI Yann, attaché principal d'administration de l'etat, expert, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.
Madame BOURGON SCHOUVEY Elise, igr, Institut de recherche pour le développement, Marseille.
Monsieur NICOD Lionel, pr, Aix Marseille Université, Aix-en-Provence.
Madame DE PONCINS Idoya, attachée d'administration de l'etat hors classe, suppléante, Aix Marseille Université, Aix-en-Provence.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

ait à Marseille, le 24 spetmebre 2026

La Directrice générale des services
Aurélie PHILIPPE

Aurelie PHILIPPE
28/09/2026 09:07

Aix Marseille amU Université